



Besoins  
en Main-d'œuvre  
2023



# Sommaire

- P.3 Les projets de recrutement
- P.4 Les établissements recruteurs
- P.5 Les secteurs qui recrutent
- P.6 Les métiers qui recrutent
- P.7 Les profils les plus recherchés en fonction des difficultés de recrutement et de la saisonnalité de l'emploi
- P.8 Les besoins en main d'œuvre par bassin d'emploi
- P.9 Les projets saisonniers
- P.10 Les projets jugés difficiles lors du recrutement
- P.11 Sources



## CHIFFRES CLES 2023

- **37%** d'établissements envisageant de recruter en 2023
- Près de **16 300** projets de recrutement
- **+4,9%** de projets de recrutement par rapport à 2022
- **64%** des besoins de recrutement rattachés au secteur des services
- **60%** des projets jugés difficiles lors du recrutement
- **22%** d'intentions d'embauche liées à une activité saisonnière

# L'essentiel

**Une progression des intentions qui s'estompe après un boom en 2022 et des difficultés en forte progression.**

L'année 2023 affiche un certain retour à la normale après la forte dynamique observée en 2022. Le volume des intentions d'embauche des employeurs est en hausse de **+4,9%** en 2023 contre **+14,4%** en 2022. Ce sont donc plus de **16 300** projets potentiels qui sont formulés pour l'année en cours. Cette reprise d'activité se traduit entre autre par une part de projets permanents plus importante qu'en 2022 (78% contre 76%).

**37%** des établissements envisagent au moins un recrutement en 2023, cette proportion est stable par rapport à 2022. Cependant, en volume d'établissements, on enregistre une hausse du nombre d'établissements prévoyant de recruter (**+4,9%** sur un an) correspondant à près de **5 300** établissements.

L'augmentation des projets profite à tous les bassins d'emploi et pour tous les secteurs d'activité, excepté celui l'industrie manufacturière. Mais cette dynamique d'emplois s'accompagne d'une hausse inédite des difficultés de recrutement anticipées: celles-ci concernent **60%** des projets d'embauche en 2023 contre **47%** en 2022.

Pour accompagner les entreprises et transformer les difficultés identifiées en vrais opportunités d'emplois, Pôle emploi se mobilise au quotidien pour former les demandeurs d'emploi et promouvoir les métiers en tension.

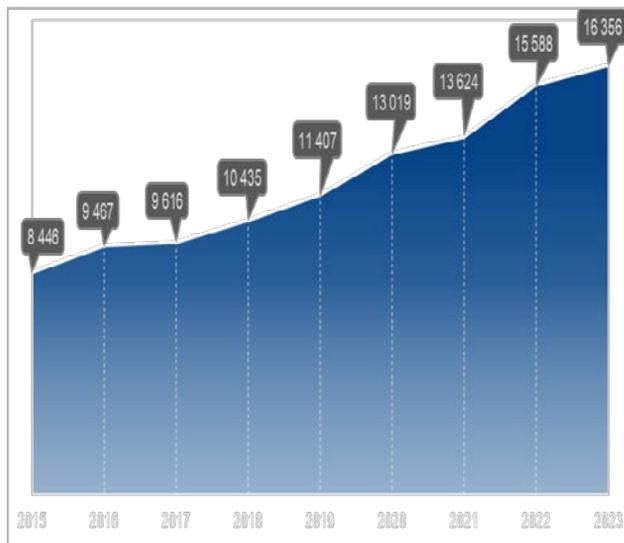
# 16 356 recrutements potentiels en 2023

Le nombre d'intentions d'embauche progressent de **4,9%** entre 2022 et 2023 pour atteindre plus de **16 300** projets de recrutements [cf. Graphique 1]. Ce sont ainsi près de **770** emplois potentiels en plus qui sont comptabilisés par rapport à 2022. En volume, c'est le plus haut niveau de propositions d'embauches formulées par les employeurs depuis 2015. En revanche, la dynamique d'emploi s'est atténuée par rapport à 2022, où l'on enregistrait une hausse de **+14%**.

Ce sont près de **5 300** établissements qui potentiellement prévoient un recrutement. Ce volume est en augmentation de **4,9%**. La propension à recruter est évaluée à **37%** en 2023, elle est stable sur un an.

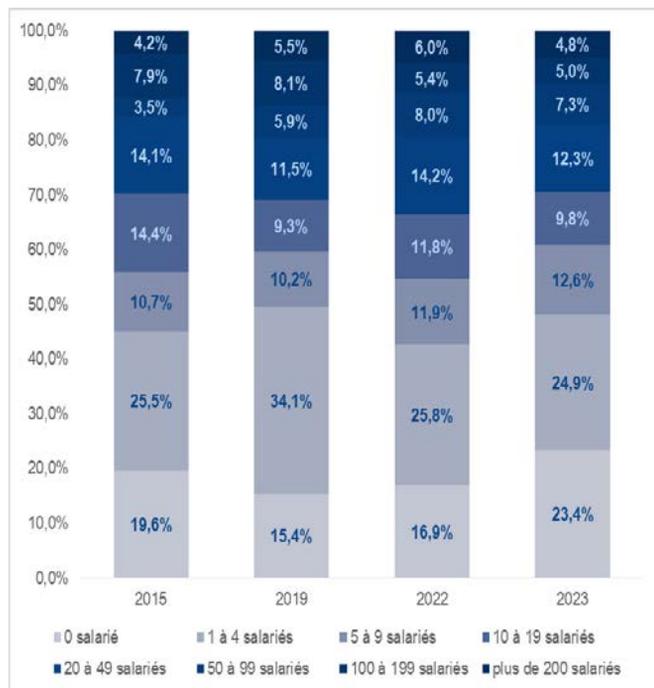
En moyenne, on compte **3,1** intentions d'embauche par établissement recruteur.

Graphique 1 : Nombre de projets de recrutement par an



Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

Graphique 2 : Nombre de projets de recrutement par taille d'établissements et par an



Source : Enquête BMO 2022, Pôle emploi - CRÉDOC

Seuls les établissements de moins de 10 salariés enregistrent une hausse de leurs projets d'embauche. Les établissements de 0 salarié sont ceux qui affichent la plus forte dynamique avec une augmentation annuelle de **+45%**. Ces employeurs concentrent le plus de recrutement potentiels juste après les établissements de 1 à 4 salariés [Graphique 2].

Plus de **48%** des projets d'embauche proviennent d'un établissement de moins de 5 salariés en 2023. Cette part est en hausse de **5,6 points** sur un an.

Les établissements de 10 à 19 salariés et ceux de plus de 200 salariés sont ceux qui affichent le plus fort recul d'intentions de recrutement, respectivement **-13,3%** et **-15,6%**.

**19,3%** des emplois prévisionnels émanent des établissements de 50 salariés et plus. Cette part est revue à la hausse de **+1,5 points** sur un an.

# Les services, 1<sup>er</sup> pourvoyeur d'emploi avec des services aux particulier très dynamique et porteur

Avec **64%** des projets de recrutement, le secteur des services reste le premier pourvoyeur d'emploi en 2023. Ce sont près de **10 500** intentions d'embauche qui ont été relevées pour l'année dans ce secteur, recensées principalement dans les services aux particuliers avec **43%** de projets potentiels (+2 pts). Au sein de ce secteur, les sous-secteurs de la santé humaine et l'action sociale et de l'hébergement-restauration affichent une forte dynamique avec des hausses respectives de **23%** et **25%** sur un an, tandis que le sous-secteur des autres activités de services déclarent une baisse de **11%**.

Les services aux entreprises concentrent **21%** des projets d'emplois contre **23%** en 2022. Cela traduit donc une baisse de **3%** des intentions d'embauche sur un an, portée par les filières de l'information et la communication (**-48%**) et des activités immobilières (**-44%**).

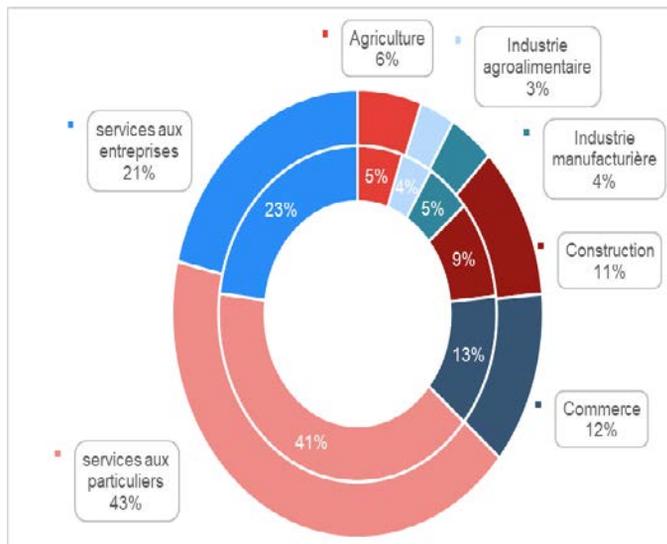
Le commerce regroupe près de 13% des intentions d'embauche, soit plus **2 000** au total. Les employeurs de ce secteur prévoient une hausse de **2,5%** des projets sur un an.

La construction contribue à la dynamique d'emplois en affichant la plus forte hausse annuelle (**+23%**) pour **1 800** postes potentiels (**11%** des projets).

De même, l'agriculture participe favorablement à la hausse des projets et déclare une hausse de **12%** de projets d'embauche sur l'année, représentant alors un peu moins de **1 000** projets.

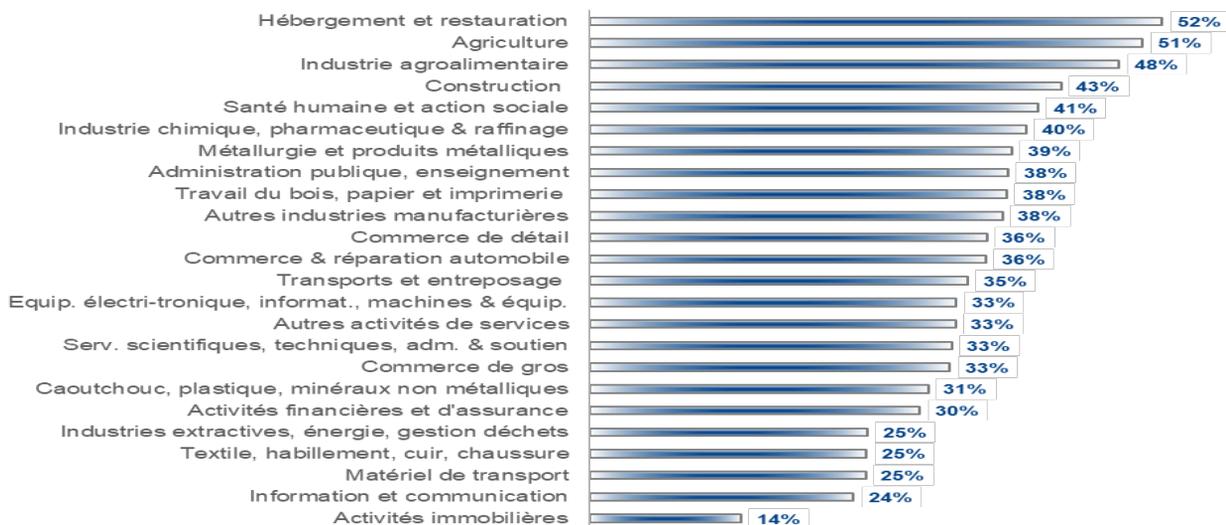
Le secteur de l'industrie est le seul qui ne suit pas la tendance à la hausse, avec une diminution des déclarations des intentions d'embauche tant dans l'industrie agroalimentaire (**-12%**) que dans l'industrie manufacturière (**-19%**).

Graphique 3 : Les projets de recrutement selon le secteur d'activité



Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

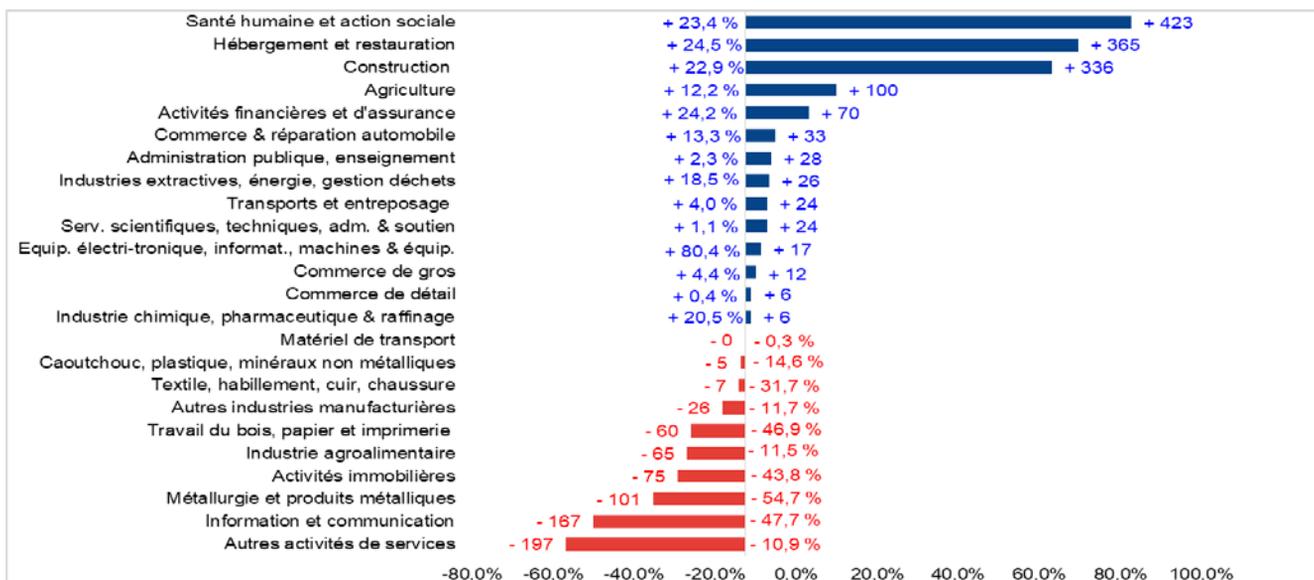
Graphique 4 : Répartition des secteur d'activité détaillé



Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

# Vive augmentation des projets d'embauche dans les services aux particuliers ainsi que la construction et l'agriculture.

Graphique 5 : Evolution des projets de recrutement selon les secteurs d'activité détaillés



Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

Tableau 1 : Les métiers présentant les plus fortes variations absolues annuelles

Les métiers	Nombre de projets en 2019	Nombre de projets en 2022	Nombre de projets en 2023	Evolution annuelle		Evolution sur 5 ans (2018-2022)	
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	570	487	720	233	48%	150	26%
Cuisiniers	259	299	507	208	70%	248	96%
Jardiniers salariés, paysagistes	391	511	694	183	36%	303	77%
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	325	397	580	183	46%	255	78%
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	381	437	597	160	37%	216	57%
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	167	53	179	126	238%	12	7%
Aides à domicile et aides ménagères	303	521	644	123	24%	341	113%
Employés de libre-service	156	343	455	112	33%	299	192%
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	56	58	157	99	171%	101	180%
Assistantes maternelles	57	15	110	95	633%	53	93%
Professeurs du secondaire	0	89	19	-70	-79%	19	
Agents administratifs divers (saisie, assistanat RH, enquêtes...)	169	282	209	-73	-26%	40	24%
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS et aides éducateurs)	209	140	61	-79	-56%	-148	-71%
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	310	374	295	-79	-21%	-15	-5%
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	236	213	130	-83	-39%	-106	-45%
Maîtrise des magasins, marchandiseurs	30	109	26	-83	-76%	-4	-13%
Boulangers, pâtisseries	73	153	69	-84	-55%	-4	-5%
Educateurs spécialisés (y compris EJE)	102	224	135	-89	-40%	33	32%
Agents de sécurité et de surveillance, enquêteurs privés et métiers assimilés	178	289	140	-149	-52%	-38	-21%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	198	351	201	-150	-43%	3	2%

Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

# Le métier le plus recherché en 2022 relève de la restauration : aide, apprenti, employés polyvalents de cuisine.

Tableau 2 : Les 15 métiers les plus recherchés en 2023

Les projets de recrutement par métiers	Nombre de projets en 2019	Nombre de projets en 2022	Nombre de projets en 2023	Taux de projets de recrutement difficiles	Taux de projets de recrutement liés à une activité saisonnière	Evolution annuelle	Tendance annuelle	Evolution sur 5 ans (2019-2023)	Tendance sur 5 ans
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	242	695	745	64,4%	37,1%	7,1%	↑	208,4%	↑
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	445	730	738	67,5%	21,6%	1,2%	↑	65,9%	↑
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	570	487	720	59,0%	37,4%	48,0%	↑	26,4%	↑
Jardiniers salariés, paysagistes	391	511	694	49,3%	14,7%	35,9%	↑	77,7%	↑
Aides à domicile et aides ménagères	303	521	644	78,6%	11,3%	23,4%	↑	112,7%	↑
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	381	437	597	72,1%	26,6%	36,8%	↑	56,9%	↑
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	325	397	580	67,0%	51,6%	46,0%	↑	78,2%	↑
Cuisiniers	259	299	507	62,4%	39,3%	69,6%	↑	96,0%	↑
Employés de libre-service	156	343	455	31,3%	22,2%	32,4%	↑	191,6%	↑
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	214	326	357	38,4%	23,3%	9,6%	↑	66,6%	↑
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	319	338	321	46,5%	7,8%	-4,9%	↓	0,6%	↑
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	310	374	295	77,7%	11,5%	-21,1%	↓	-4,8%	↓
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	287	268	256	74,3%	16,5%	-4,2%	↓	-10,5%	↓
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	172	304	252	60,6%	0,9%	-16,9%	↓	46,6%	↑
Caissiers (y compris pompistes...)	189	256	249	36,3%	32,2%	-2,8%	↓	31,8%	↑
<b>Ensemble des projets de recrutement</b>	<b>11 407</b>	<b>15 588</b>	<b>16 356</b>	<b>60,0%</b>	<b>22,0%</b>	<b>4,9%</b>	<b>↑</b>	<b>43,4%</b>	<b>↑</b>

X : part de projets saisonniers supérieure à la moyenne régionale

X : part de projets « difficiles » supérieure à la moyenne régionale

Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

Le métier le plus recherché par les employeurs est celui d'agriculteurs salariés, ouvriers agricoles. Pour autant, les besoins des employeurs portent principalement sur des métiers de services aux particuliers : aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine, des professionnels de l'animation socioculturelle, les aides à domicile et aides ménagères et les serveurs de cafés et restaurants, les cuisiniers. Les métiers de services aux entreprises sont également très présents parmi les métiers les plus recherchés : jardiniers salariés, paysagistes, agents d'entretien de locaux, secrétaires bureautiques et assimilés... Ce sont ces mêmes métiers que l'on retrouve généralement chaque année en tête des métiers les plus recherchés. Les métiers de la construction et du commerce se font également une place dans le classement des 15 professions les plus recherchées avec des maçons, plâtriers, carreleurs, des ouvriers non qualifiés du gros œuvre, des employés de libre-service, des vendeurs en habillement, des attachés commerciaux ou encore les caissiers.

## TOP 5 hors métiers saisonniers



1 – Jardiniers salariés, paysagistes



2 – aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine



4 – Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles



5 – Professionnels de l'animation socioculturelle



3 – Aides à domicile et aides ménagères

Source : Enquête BMO 2022, Pôle emploi - CRÉDOC

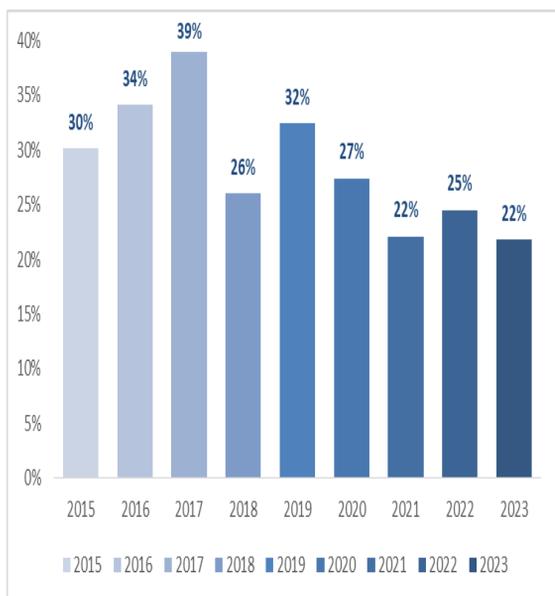
# Une saisonnalité moins importante en 2023 et donc plus de 78% de projets permanents.

La part des intentions de recrutement à caractère saisonnier diminue passant de **25%** en 2022 à **22%** en 2023 [cf. Graphique 6]. L'industrie chimique et pharmaceutique est le secteur qui affiche la plus grande part de projets saisonniers, mais ce secteur compte peu de projets pour l'année.

Avec des volumes de projets plus importants, les filières de l'industrie extractive, énergie et gestion des déchets (41%), de l'agriculture (38%), de l'hébergement et restauration (36%) sont celles qui ont le plus recours à l'emploi saisonnier [cf. Graphique 7]. L'administration publique et l'enseignement déclare une hausse de 20 pts des projets saisonniers alors que les activités immobilières notifient aucun projet saisonnier en 2023, contre 31% en 2022.

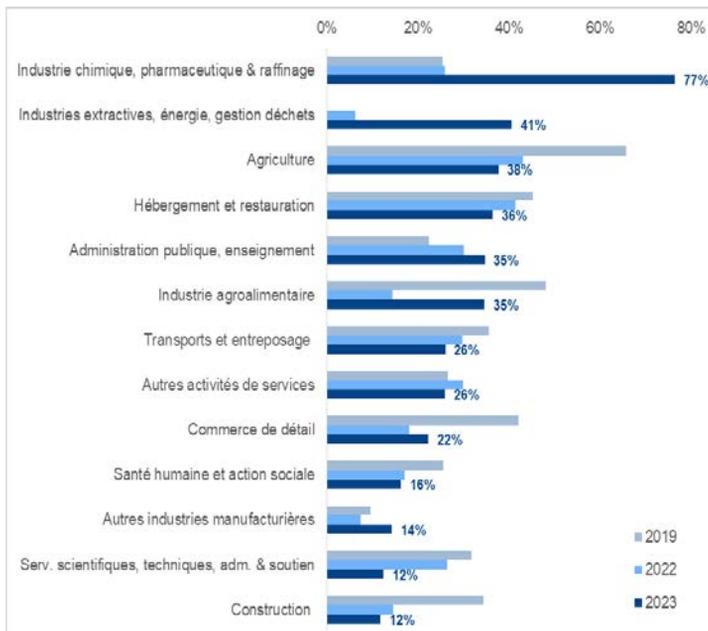
3 métiers annoncent un volume de projets saisonniers particulièrement importants : serveurs de cafés et restaurants, agriculteurs salariés et ouvriers agricoles, et enfin les professionnels de l'animation socioculturelle.

**Graphique 6 : Evolution de la proportion des projets saisonniers par an**



Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

**Graphique 7 : Les principaux secteurs d'activité ayant recours à des contrats saisonniers**



Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

**Tableau 3 : Les 10 métiers présentant le plus grand nombre de projets saisonniers**

Les métiers saisonniers	Nombre de projets en 2023	% de projets saisonniers	Nombre de projets saisonniers
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	580	51,6%	299
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	745	37,1%	277
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	720	37,4%	269
Cuisiniers	507	39,3%	199
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	738	21,6%	159
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	597	26,6%	159
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs d'art)	219	59,4%	130
Jardiniers salariés, paysagistes	694	14,7%	102
Employés de libre-service	455	22,2%	101
Vendeurs en produits alimentaires	184	49,7%	92

Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

# Les difficultés au recrutement s'intensifient: +14 pts de projets difficiles.

Bien que la conjoncture du marché du travail soit globalement positive, les difficultés de recrutement demeurent très élevées. Les tensions sont un vrai sujet sur notre territoire qui affiche **60%** de projets difficiles en 2023 contre **47%** en 2022 [cf. Graphique 8]. Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs augmentent donc de **14 points sur un an et de 5 points** en 5 ans.

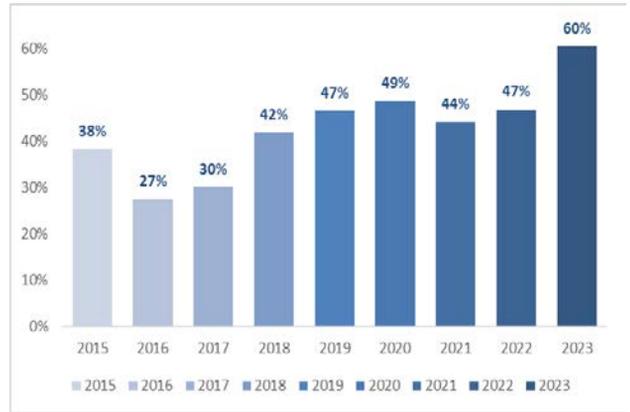
Si auparavant, on constatait plus de difficultés dans les petits établissements, la tendance s'est inversée en 2023 et généralisée. Plus de **6 projets sur 10** sont identifiés comme ayant des difficultés au recrutement dans les établissements de 5 à 200 salariés [cf. Graphique 9].

Tous les secteurs d'activité ont déclaré avoir des difficultés lors des recrutements et affichent une augmentation de leur part de projets difficiles. Les difficultés pressenties apparaissent plus élevées en 2023 qu'en 2022 dans les services aux particuliers (**59%**, **+22 points**), l'industrie manufacturière (**73%**, **+17 points**) ou encore le commerce (**54%**, **+13 points**).

Dans le top 3 des métiers affichant les volumes de projets en difficultés les plus importants, on retrouve : les aides à domicile et aides ménagères (**506 projets difficiles, soit 79%**), des aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine (**498 projets difficiles, soit 67%**) et les agriculteurs salariés et ouvriers agricoles (**480 projets difficiles, soit 64%**) [Cf. Tableau 4].

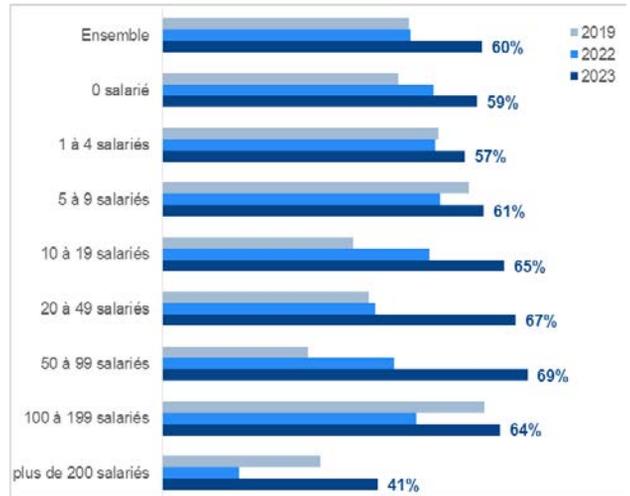
Cette année encore, pour les employeurs, les profils inadéquats des candidats, l'absence de candidature et la nature des postes sont les 3 principaux motifs de difficultés de recrutement. Pour faire face à ces difficultés, les entreprises pensent faire appel à Pôle emploi pour les accompagner lors des recrutements, ou rendre l'offre d'emploi plus attractive ou encore former des candidats.

**Graphique 8 : Evolution de la proportion des projets jugés difficile lors du recrutement par an**



Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

**Graphique 9 : La proportion de projets jugés difficiles par taille d'établissement**



Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

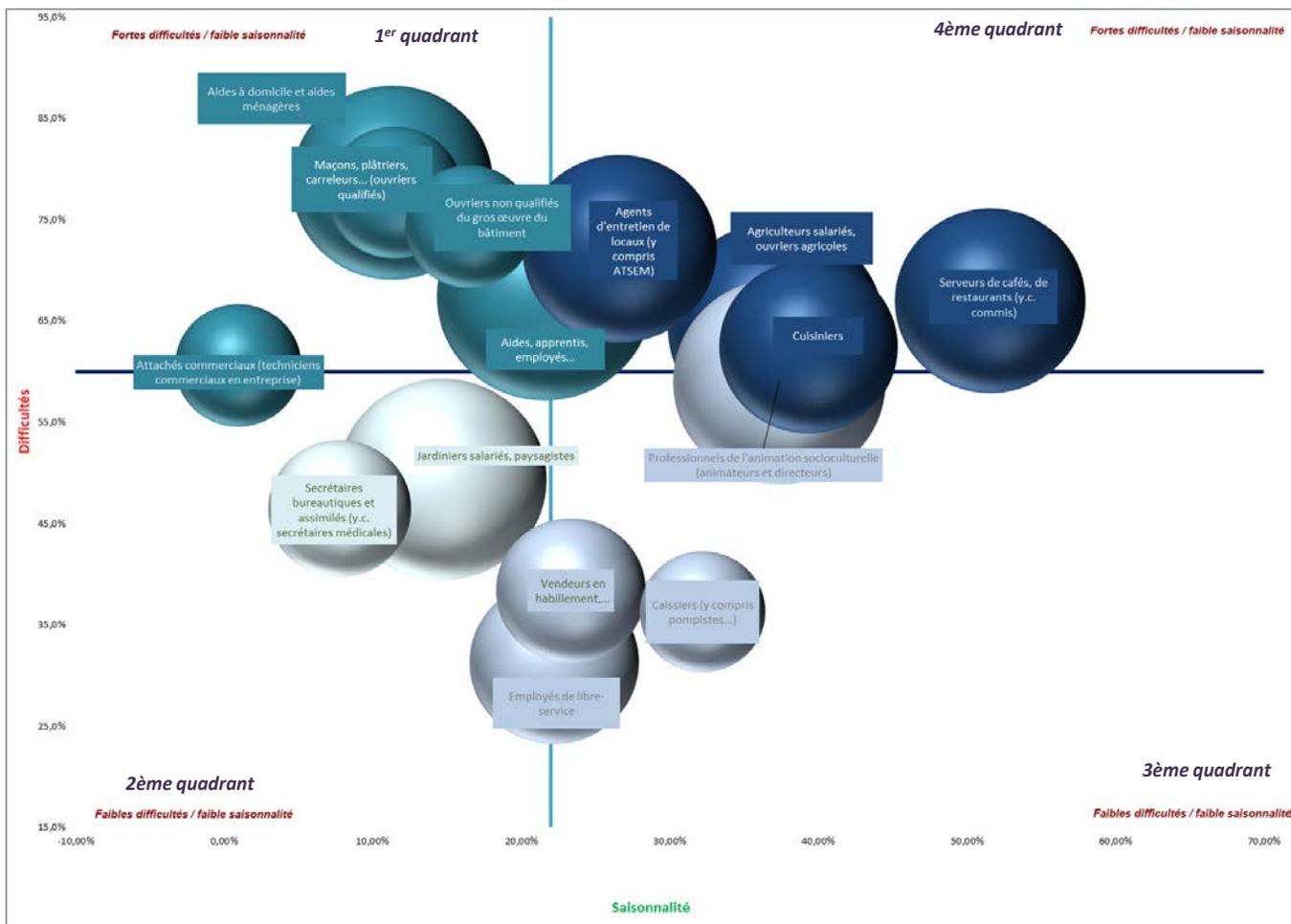
**Tableau 4 : Les 15 métiers rassemblant le plus grand nombre de projets de recrutement jugés difficiles**

Les métiers présentant de forte difficultés de recrutement	Nombre de projets difficiles	Nombre de projets en 2023	% de projets difficiles	Evolution de la part des projets difficile sur un an
Aides à domicile et aides ménagères	506	644	79%	+22 pt
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	498	738	67%	+46 pt
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	480	745	64%	+0 pt
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	431	597	72%	+39 pt
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	425	720	59%	+12 pt
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	388	580	67%	+15 pt
Jardiniers salariés, paysagistes	342	694	49%	+13 pt
Cuisiniers	317	507	62%	-1 pt
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	229	295	78%	+22 pt
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	191	256	74%	+12 pt

Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

# Les profils les plus recherchés en fonction des difficultés à pourvoir les postes et de leur caractère saisonnier

**Graphique 5 : Les 15 métiers les plus recherchés en fonction des difficultés à les pourvoir et de leur caractère saisonnier**



Note de lecture : la taille de chaque bulle est proportionnelle au nombre de projets de recrutement.

Source : Enquête BMO 2023, Pôle emploi - CRÉDOC

- Légende :
- Taux de projets saisonniers et difficiles inférieurs aux moyennes régionales
  - Taux de projets saisonniers supérieurs à la moyenne régionale
  - Taux de projets difficiles supérieurs à la moyenne régionale
  - Taux de projets saisonniers et difficiles supérieurs aux moyennes régionales

Selon qu'ils soient à dominante saisonnière ou non, et connaissant ou non des difficultés de recrutement, les métiers les plus recherchés en 2023 peuvent se classer en quatre grands groupes [cf. Graphique 12] :

- 1<sup>er</sup> quadrant – les profils où les difficultés d'embauche sont élevées et les projets de recrutement peu liés à la saisonnalité : on y trouve par exemple les aides à domicile ou les maçons.
- 2<sup>ème</sup> quadrant – les métiers pour lesquels il est relativement peu difficile de recruter et dont la part de projets saisonniers est moins élevée que la moyenne régionale : jardiniers ou encore secrétaires bureautiques...
- 3<sup>ème</sup> quadrant – les métiers pour lesquels les employeurs anticipent de faibles difficultés mais présentent une part élevée de projets saisonniers pour des profils très variés : on recense les métiers de professionnels de l'animation socioculturelle ou des caissiers.
- 4<sup>ème</sup> quadrant – les métiers caractérisés à la fois par de fortes difficultés et une part de projets saisonniers importante : il s'agit des agriculteurs salariés ou ouvriers agricoles, des agents de sécurité et de surveillance ou encore des serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis).

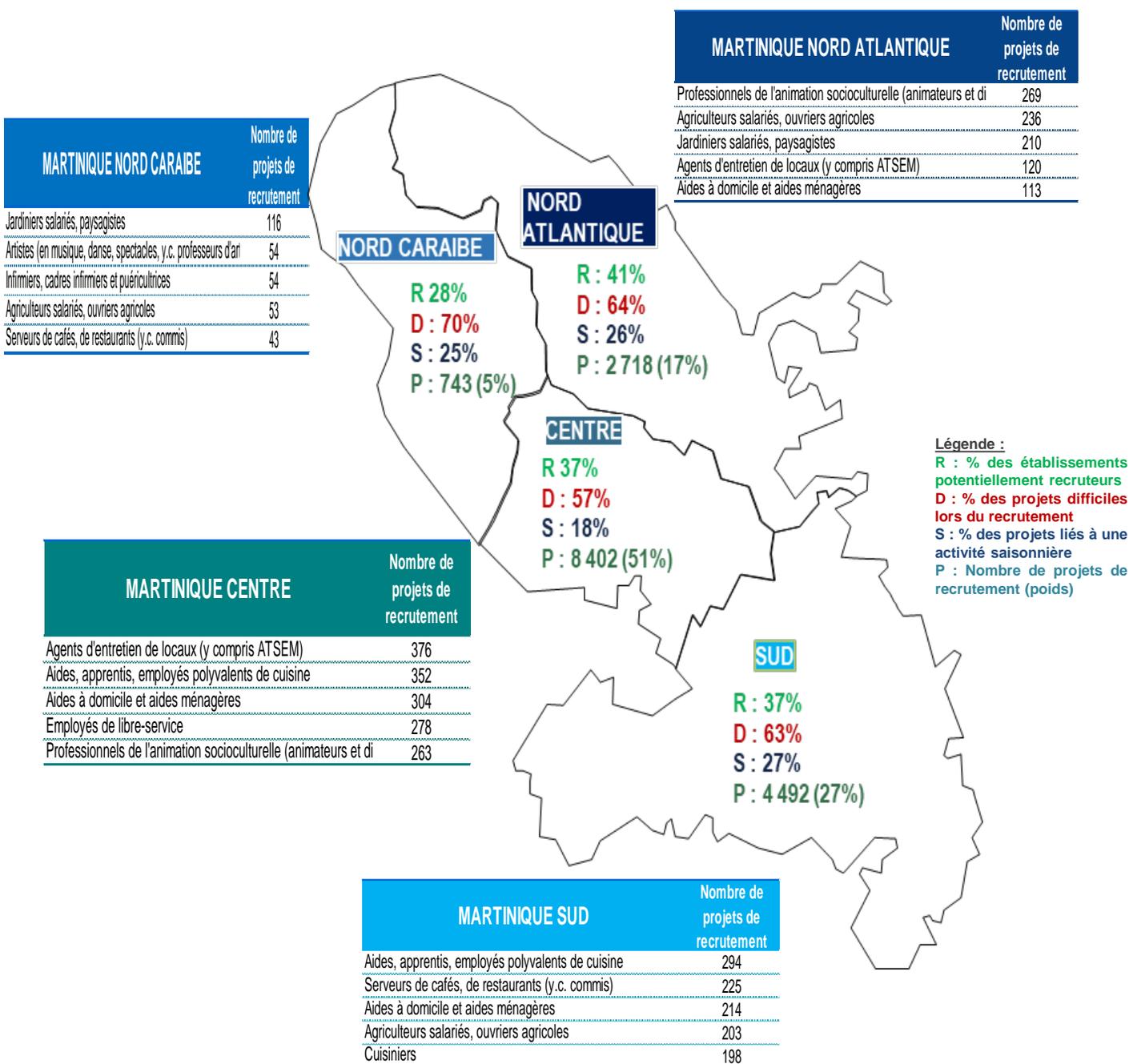
# Dynamique d'emploi dans le Sud et le Nord Atlantique.

Le bassin Centre reste le bassin le plus pourvoyeur d'emplois avec **8 400** intentions d'embauche, soit 51% des offres de la région. C'est pourtant le bassin d'emploi qui a enregistré la plus petite évolution à la hausse annuelle de projets de recrutements, malgré une propension à recruter en hausse de **+2 pts**. Les bassins du Sud et Nord Atlantique sont ceux qui ont la plus forte augmentation de projets, respectivement **+11%** et **+6%**.

Hormis le Nord Atlantique où la part des projets saisonniers est stable, les trois autres bassins enregistrent un recul des projets saisonniers et donc à l'inverse, une progression des emplois pérennes.

Parallèlement, les employeurs de tous les bassins d'emploi évoquent des difficultés de recrutement en hausse et plus particulièrement dans le Nord [Cf. Carte 1]

**Carte 1 : Les principaux résultats de l'enquête par bassin d'emploi**



## Source et méthodologie

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du CREDOC. Elle est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement, mieux anticiper et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension et mieux informer les demandeurs d'emploi sur les métiers porteurs. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

L'enquête BMO 2023 a été réalisée entre octobre et décembre 2022 dans les 13 régions métropolitaines et 5 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte). Le champ de cette dix-septième vague est le même que la précédente, il couvre :

- les établissements relevant du secteur privé (qui cotisent à l'Assurance chômage),
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...),
- les officiers publics ou ministériels (notaires...).

L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'État (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (Banque de France...).

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste de métiers proposée au secteur d'activité de l'établissement.

Sur plus de **14 000** établissements entrant dans le champ de l'enquête, plus de **12 500** ont ainsi été interrogés, par voie postale, téléphonique ou par web. Un dispositif spécifique permet d'interroger les plus grands groupes, afin de prendre en compte leur politique de recrutement centralisée. Au global, **3 251** réponses ont été collectées et exploitées pour la Martinique, soit un taux de retour global de **25,9%**.

Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.



EN SAVOIR  
PLUS

Le site national dédié à l'enquête

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo>

Directeur de la publication  
Stéphane BAILLY

Réalisation  
Pôle Pilotage de la Performance Régionale et Statistiques

Contact  
Direction régionale Martinique  
0596 42 56 01 / [DirectionPoleemploiMartinique.97210@pole-emploi.fr](mailto:DirectionPoleemploiMartinique.97210@pole-emploi.fr)

Direction Régionale Pole emploi Martinique  
Pôle technologique de Kerlys Bat D1  
Rue Saint-Christophe BP1067  
97200 Fort-de-France

[WWW.POLE-EMPLOI.ORG](http://WWW.POLE-EMPLOI.ORG)

